

Image not found or type unknown



Retenue sur salaire pour une erreur de compta

Par **ohetika**, le **23/10/2008** à **08:37**

Bonjour à tous,rrnrnMon fiancé a reçu un e-mail ce matin du service comptabilité de sa boîte l'informant que durant neuf mois, il aura une retenue sur salaire de 200€ car i a eu un trop perçu de note de frais l'an dernier. rnrnEst-il possible d'avoir une retenue sur salaire parce que la compta s'est trompé? (pardon si ma question est idiote, mais on ne connaît pas grand chose dans ce domaine)